

**Semaine du 26 juillet au 2 août 2020**  
**17<sup>ème</sup> Dimanche du temps ordinaire**

**Horaire des célébrations**

**Dimanche 26 juillet 2020**

**9h30 Église Saint-Gérard-Majella**

Marguerite Leblanc  
Antonio Céré

Collecte aux funérailles  
Gaétan Céré

**11h Église Saint-Joseph**

Rolland Forget  
Gilbert Dicaire  
Parents défunts

Son épouse et ses enfants  
Édith Dicaire  
Henriette Brunet

**Dimanche 2 août 2020**

**9h30 Église Saint-Gérard-Majella**

Liturgie de la parole

**11h Église Saint-Joseph**

Liturgie de la parole

**Lampe du sanctuaire**

Église Saint-Gérard-Majella  
Église Saint-Joseph

Odette et Serge Nantel  
Édith & Sylvain Brunet

*Pour* Merci pour vos contributions. Votre appui financier est très important.

**Quête** du 19 juillet 2020 VB 134.00\$ K 182.25\$

Cultes 77.50\$

**Contribution annuelle**

**Dîme 2020**

**St-Gérard 750.00\$**

**St-Joseph 805.00\$**

Merci de donner à la Paroisse Bon Pasteur.

**Mot du prêtre**

**Le 26 juillet 2020 ,17<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire A (Mt 13,44-52)**

**Investir ou s'investir ?**

Le Seigneur avait dit à Salomon : *Demande ce que je dois te donner, sans autre précision, sans mettre de limites ni de conditions. Sa requête sera simple, il n'attend qu'une chose : un cœur qui sache gouverner et discerner le bien et le mal. Rien ne lui semble préférable. Avoir un cœur attentif. Salomon rêve d'être bon et juste pour le peuple que le Seigneur lui confie. C'est l'idéal sur lequel il veut tout miser comme pour la perle ou le trésor de l'évangile de Matthieu. Aurait-il anticipé la parabole ?*

Pour Jésus, il s'agit de ce qu'il appelle le *Royaume, le Règne*, le grand rêve de Dieu. Un rêve pour lequel il faudrait également investir toutes ses économies, tout vendre, pour acquérir comme le ferait un collectionneur compulsif, ce qu'il compare à une *perle*

*fine* ou à un *trésor caché*. Un projet fou qui inviterait à se dépouiller de tout à la manière de François d'Assise.

Et pourtant c'est bien à nous que Jésus parle aujourd'hui. C'est à chacun, à chacune d'entre nous que s'adresse cette folle invitation à tout vendre pour la *perle fine* ou le *trésor caché*.

La question est donc posée. Est-on prêt à *investir* dans le projet du Royaume ou simplement à empocher le gros lot en ne misant qu'un petit cinq dollars comme à la loterie ? Mais en fait, il ne s'agit pas ici d'investissement à la manière des banquiers. Il ne s'agit pas d'*investir*, mais de *s'investir*. Voilà toute la différence ! Alors Seigneur, comme pour ton serviteur Salomon : accorde-moi de savoir discerner, accorde-moi ce regard qui permet de trouver la *perle fine* et le *trésor caché*, accorde-moi surtout la grâce de ne pas être un poisson mort au fond du *filet*.

Abbé Gilbert.

## **Le port du masque sera obligatoire dans les lieux publics à partir du 18 juillet.**

### **Mesure d'assouplissement de la limite du nombre de fidèles aux célébrations**

Nous tenons à reconnaître tout le travail effectué par de nombreuses personnes afin de préparer nos églises pour accueillir les fidèles dans le respect des protocoles sanitaires. Puisque nos activités cultuelles permettent le respect de la distanciation physique, nous vous faisons part de cette récente information : lors de la conférence de presse tenue lundi 29 juin par le directeur de la Santé publique du Québec, en réponse à une question d'un journaliste, l'occasion lui a été offerte de préciser que, pour les lieux de culte, la priorité demeure la distanciation entre les personnes et le respect de l'ensemble des mesures de prévention, et non pas tant le nombre de fidèles. Ainsi selon le Dr Arruda, le chiffre de 50 personnes, s'adresse surtout aux différents événements culturels comme les festivals. Cependant, il est toujours recommandé de fermer des places dans l'église, réduisant ainsi la capacité de celle-ci, afin de respecter les distances entre les personnes de domiciles différents. Ceci indique que dépendamment de la dimension de chaque édifice, le nombre de participants lors d'une célébration dépendra du lieu, tout en respectant la règle de distanciation physique de deux mètres en tout temps, laquelle pourrait être assouplie et dépasser la norme de 50 personnes. Nous encourageons les paroisses qui recommandent aux paroissiens de s'inscrire, à poursuivre cette pratique afin de constituer une liste de paroissiens à jour, que vous pourrez ultérieurement contacter facilement par courriel ou par téléphone. Nous vous remercions des efforts que vous faites déjà pour accompagner les fidèles à vivre des célébrations de façon sécuritaire et confiante.

Marc Richer Vicaire général

SECTEUR MONT-TREMBLANT L'abbé Gilbert Ndayiragije sera prêtre modérateur du secteur Mont-Tremblant, comprenant les paroisses Saint-Jovite, Saint-Jean-de-Brébeuf et Sainte-Trinité. Ce mandat est confié à l'abbé Gilbert pour une durée de trois ans. L'abbé Ndayiragije œuvrera avec les membres de l'équipe pastorale de ce secteur dont M. Marc Charbonneau, diacre permanent, qui apporte une collaboration au ministère. SECTEUR MONT-LAURIER L'abbé Marc Richer, tout en demeurant vicaire général du diocèse de Mont-Laurier, sera modérateur du secteur Mont-Laurier, comprenant les paroisses Notre-Dame-de-L'Alliance, Notre-Dame-de-la-Rive, Bon Pasteur et Notre-Dame-de-l'Espérance. Ce mandat est confié à l'abbé Richer pour une durée indéterminée. L'abbé Richer assurera la responsabilité première du ministère à la cathédrale, en communion avec l'évêque qui est d'office curé de la cathédrale. Mgr Raymond Poisson, évêque et donc Ordinaire du lieu, accompagnera l'assemblée de fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-L'Alliance dans ses

délibérations et ses décisions. L'abbé Richer accompagnera les autres assemblées de fabrique. L'abbé Protais Niyonsaba sera membre de l'équipe du secteur Mont-Laurier, comprenant les paroisses Notre-Dame-de-L'Alliance, Notre-Dame-de-la-Rive, Bon Pasteur et Notre-Dame-de-l'Espérance. Ce mandat est confié à l'abbé Niyonsaba pour une période indéterminée. L'abbé Niyonsaba sera le collaborateur immédiat de l'abbé Richer pour la mission et le ministère dans l'ensemble du secteur Mont-Laurier. PAROISSE SAINT-DONAT ET DESSERTÉ N.-D.-DE-LA-GARDE L'abbé Jean-René Sirois sera modérateur de la paroisse Saint-Donat et de la desserte Notre-Dame-de-la-Garde. Ce mandat est confié à l'abbé Sirois pour une période de trois ans. Marc Richer Vicaire général

**La réouverture, sécuritaire** et progressive, des lieux de culte au Québec se fera la semaine du 22 juin 2020... 50 personnes à la fois. Pour les diocèses du Québec, ce déconfinement amènera quelques ajustements :1. Ouverture progressive des églises : Les lieux de cultes au Québec ouvriront graduellement leurs portes. Chaque paroisse informera sa ou ses communautés locales.2. Mesures et conditions sanitaires : Les lieux de culte devront mettre en place un protocole de mesures sanitaires afin de sécuriser les lieux et surtout les personnes. En plusieurs paroisses, une équipe de bénévoles à l'accueil facilitera le respect de ces mesures sanitaires.3. Horaire des messes et des autres célébrations : Dans ce contexte de réouverture, les messes dominicales et sur semaine, reprendront graduellement. Nous suggérons de communiquer avec votre secrétariat paroissial pour confirmer les horaires exacts.

### **Offre d'emploi : Secrétaire réceptionniste paroissiale**

#### **Tâches rattachées à la fonction :**

- Tenue de livres, comptabilité générale, soutien administratif.
- Gestions des registres paroissiaux, gestion de cimetière, rédaction de correspondance.

#### **Formation requise :**

- De préférence un diplôme d'études collégiales en comptabilité et 2 années d'expérience pertinente ou une expérience pertinente de 5 ans.

#### **Lieu de travail :**

-Lac-des-Écorces et Chute-St-Philippe. 21hrs/semaine, rémunération selon compétences et expérience.

**Faire parvenir votre candidature et CV au plus tard le 7 août 2020, au 580, boulevard St-François, Lac-des-Écorces, QC J0W 1H0.**

**Préparation à la première communion.** Invitation aux jeunes de 9 - 12 ans qui désirent suivre la préparation à la première communion, à s'inscrire en téléphonant au 819-623-1202 auprès de Diane Guénette.

**Location de la salle au sous-sol de l'église, pour un maximum de 50 personnes assises ; coût \$140.00. Pour information 819-585-2430 ou Jeannine Carrière 819-585-3312.**

**Le bureau sera ouvert du lundi au mercredi de 8h à 12h pour le mois de juillet. Merci.**